



Continuité pédagogique

Au lycée

Choix des outils établissement

- La mobilisation des outils et ressources institutionnelles (eduscol, site du numérique éducatif, et sites disciplinaires nationaux et académiques) doit être première pour construire une organisation pédagogique.
- L'équipe pédagogique doit s'harmoniser sur les outils numériques mobilisés pour que les élèves ne se retrouvent pas confrontés à l'usage pléthorique d'outils en fonction des différentes disciplines.
- Les espaces d'échange de ressources entre professeurs, entre élèves sont à mobiliser.
- Chaque établissement doit prendre connaissance des fiches présentant les outils numériques institutionnels et pourra s'appuyer sur les référents DRANE de leur réseau.

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10784749/fr/outils-et-services-pour-lorganisation-pedagogique-dun-etablissement-scolaire

Equiper les familles

- Impulser l'utilisation de la tablette.
- Prendre en compte le statut et le positionnement de la famille au regard de la fracture numérique.
- Prendre en compte les conditions de travail personnel de l'élève à la maison.
- Tenir à jour le fichier comportant une liste des familles en rupture numérique.

Maintenir le lien

- Le temps de travail en autonomie de l'élève sans régulation par des échanges avec les enseignants ne permet pas une progression de l'élève. Un temps d'une semaine sans interaction avec le professeur risque d'induire un fort ralentissement de la progression dans les apprentissages et un décrochage pour une part non négligeable des élèves, et creuser les écarts.
- Une mobilisation de l'ensemble des équipes éducatives est à organiser pour assurer une prise de contact régulière avec chaque élève.



Construire collectivement

- L'organisation de la continuité pédagogique doit se penser à plusieurs échelles :
 - Etablissement, formation suivie, niveau, classe, enseignement
 - L'organisation doit être issue d'un travail en équipe pédagogique pour chaque classe.
- La mise en place de cours en demi-groupe permanent induit une réduction de 50% du temps de formation des élèves avec le professeur, les enseignants étant sur l'ensemble de leur ORS en face-à-face élèves.

Il est recommandé de :

- **tenir compte des contraintes et des spécificités des enseignements, des niveaux et des formations suivies.**
- **apporter une adaptation identique pour toutes les classes d'un même niveau et d'une même série pour permettre aux élèves d'avoir des progressions analogues**

Une adaptation uniforme à tout l'établissement ne saurait être équitable sous prétexte d'égalité de traitement.

Dans cette configuration, le travail à distance doit prendre en compte :

- le ralentissement dans la progression des apprentissages
- le degré d'autonomie des élèves
- le besoin d'interaction élèves-professeur et élève-élève (téléphone, visioconférence, plateforme collaborative, ...)
- la planification des tâches de l'élève données par l'ensemble de l'équipe pédagogique
- le maintien de l'engagement et de la motivation

Dans cette configuration, le travail en présentiel doit prendre en compte :

- L'effectif réduit pour des activités diversifiées et différenciées (groupes, îlots, collaboration, expérimentation, ...)
- Il est nécessaire de penser l'articulation et la continuité des apprentissages en distanciel et présentiel (expliciter plan de travail accompagnant les ressources fournies aux élèves).
- Il est envisageable de mobiliser les professeurs en isolement pour situation de fragilité qui peuvent travailler en distanciel. Ils seront référents des élèves travaillant chez eux à distance même si ce ne sont pas leurs élèves. Au-delà de leur discipline, ils peuvent être un appui sur l'organisation et la méthodologie pour le travail à réaliser et relayer les difficultés rencontrées par les élèves.
- Une réorganisation des équipes pédagogiques ou groupes disciplinaires peuvent donner lieu à une répartition des tâches entre le présentiel et le distanciel.



Aller vers l'hybridation

- La mise en place d'un temps de travail de l'élève en autonomie pour réaliser un travail donné via atrium ou pronote ne correspond pas à la mise en place d'une hybridation de l'enseignement.
- La retransmission en direct des cours ne peut garantir l'interaction nécessaire avec le professeur pour accompagner les élèves à distance. Pour transmettre un cours de manière magistrale, privilégier une capsule vidéo de qualité.
- Le mode présentiel et distanciel sont à combiner en veillant à l'ingénierie pédagogique afin d'organiser un tout cohérent, en s'appuyant sur un environnement numérique. (parcours pédagogiques, classe inversée,...)

Les inspecteurs référents et les chargés de mission de la Direction Régionale Académique du Numérique Educatif sont à vos côtés pour vous accompagner à la mise en place de la continuité pédagogique.

Vos demandes sont à adresser à :

continuite-pedagogique@ac-aix-marseille.fr